

Objet:

TR: TEST : ASSURANCE DU SECTEUR MEDICAL : AMELIORER LES PRESTATIONS

De : csmf.org [<mailto:csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org>]

Envoyé : mardi 14 avril 2020 08:19

À : CSMF Lorraine

Objet : TEST : ASSURANCE DU SECTEUR MEDICAL : AMELIORER LES PRESTATIONS

Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine | NEWS Avril 2020



LES SYNDICATS DE MEDECINS LIBERAUX DEMANDENT AUX ASSURANCES DU SECTEUR MEDICAL D'AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCES A LEURS PRESTATIONS

Pour éviter une forte perte de ressources en cas de maladie, les médecins libéraux ont recours à des assurances complémentaires souscrites auprès d'organismes de prévoyance. Les garanties souscrites correspondent en général à la plus grande partie des prestations servies aux médecins en arrêt maladie.

Pour faire face à la situation exceptionnelle que nous connaissons, les syndicats médicaux représentatifs ont demandé et obtenu de l'assurance maladie et de la CARMF une amélioration de l'indemnisation des médecins libéraux malades. La suppression des franchises et l'indemnisation au premier jour pour les médecins atteints ou empêchés d'exercer vont permettre de limiter les effets de la crise sur une médecine libérale dont la population a plus que jamais besoin.

Ces prestations ne compensent cependant qu'une petite partie des frais fixes des médecins libéraux.

Actuellement l'activité de tous les médecins libéraux est en forte baisse en raison du confinement et de la « réquisition » des établissements de soins privés pour pouvoir accueillir des patients atteints de Covid19. C'est pourquoi les syndicats signataires demandent à tous les assureurs et organismes de prévoyance d'étudier avec attention les besoins de leurs médecins souscripteurs. Ils leur suggèrent d'améliorer les conditions d'accès aux prestations prévues aux contrats, en supprimant le délai de carence en cas de maladie et en élargissant la prise en charge des pertes d'exploitation, à l'instar des compagnies qui répercutent sur leurs assurés la baisse du coût des sinistres automobiles induite par le confinement.

Ils seront très attentifs aux efforts que feront, ou non, les assureurs du secteur médical.

Dr JP ORTIZ, Président de la CSMF
D JP HAMON, Président de la FMF
Dr P. CUQ, Co-Président du BLOC
Dr J BATTISTONI, Président de MG France
Dr P VERMESCH, Président du SML

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", vous conservez la possibilité d'accéder aux informations vous concernant et de les rectifier si vous le jugez nécessaire.

Pour ne plus recevoir nos informations, merci d'envoyer un mail à : csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org

Powered by [HYGIEE - DIMS](#).

La Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.